

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1994/100
1er février 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquantième session
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA JOUISSANCE EFFECTIVE, DANS TOUS LES PAYS, DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS PROCLAMES DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME ET DANS LE PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS, ET ETUDE DES PROBLEMES PARTICULIERS QUE RENCONTRENT LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LEURS EFFORTS TENDANT A LA REALISATION DE CES DROITS DE L'HOMME, ET NOTAMMENT DES PROBLEMES RELATIFS AU DROIT A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT; A LA DETTE EXTERIEURE, AUX POLITIQUES D'AJUSTEMENT ECONOMIQUE ET A LEURS EFFETS QUANT A LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS DE L'HOMME, EN PARTICULIER QUANT A L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE DROIT AU DEVELOPPEMENT

Note du Secrétaire général

1. Référence est faite à la résolution 1993/14 de la Commission des droits de l'homme, datée du 26 février 1993 et intitulée "Question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation de ces droits de l'homme".
2. Conformément au paragraphe 10 de cette résolution, les conclusions et recommandations du Séminaire sur les indicateurs appropriés pour mesurer les succès obtenus dans la réalisation progressive des droits économiques, sociaux et culturels, tenu à Genève du 25 au 29 janvier 1993, sont portées à l'attention des Etats Membres, de la Commission des droits de l'homme, des autres organismes des Nations Unies, des institutions spécialisées, des institutions financières et des organisations non gouvernementales.
3. Ces conclusions et recommandations figurent dans le document A/CONF.157/PC/73, que les participants pourront se procurer dans la salle de réunion.
